AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° IO de Juillet I96I

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des Poires et des Pommes : Avec le retour du beau temps, on note une reprise de l'activité du parasite.

Pour protéger la récolte nous conseillons un traitement insecticide dès réception de cette note.

Tordeuse orientale du Pêcher : Pour prévenir les attaques de la Tordeuse orientale, un insecticide devrait être appliqué sur les variétés de Pêchers dont la récolte n'aura pas lieu avant le I5 août.

Dans les pépinières, l'application d'une spécialité à base de D.D.T., de Parathion ou de S.P.C., préviendra les attaques de l'insecte sur les écussons au moment du greffage.

VIGNE

Mildiou : Dans l'ensemble de la Circonscription les attaques de Mildiou sont faibles et la véraison est proche. Pour assurer un bon aoûtement des bois et protéger les feuilles qui redeviennent sensibles un traitement pourrait être appliqué à partir du 3I juillet.

Toutefois, dans les régions à encépagement tardif et notamment dans les Charentes où les foyers de Mildiou sont plus graves et la véraison plus tardive, ce traitement apparaît indispensable.

Il en est de même dans les jeunes plantations.

Black-Rot : Cette maladie qui s'est manifestée sur grappes depuis la mi-juillet risque de se développer encore. Le traitement conseillé ci-dessus sera donc utile dans les foyers.

P27

.../...

INFORMATIONS

VIGNE

Acariens : Dans plusieurs vignobles de Gironde notamment, on observe les premières pullulations d'été d'Acariens. Les dégâts qui ont été décrits dans le Bulletin Technique N° 6 de Mars I96I commencent à apparaître.

Pour prévenir l'extension des foyers il serait utile de prévoir dès à présent un traitement soigneux et abondant sur l'ensemble du feuillage avec un Acaricide de contact qui détruira les oeufs et les formes mobiles.

Botrytis : Après la période humide et fraiche de la mi-juillet, on signale l'apparition de la Pourriture grise dans les grappes. Ces atteintes qui ne doivent pas être confondues avec le Black-Rot apparaissent le plus souvent sur les grappes à grains serrés et dans les vignes à forte végétation.

Le retour du beau temps devrait arrêter cette évolution.

Note : La législation interdit l'utilisation des produits arsénicaux sur les fruits à pépins deux mois avant la récolte et l'emploi des spécialités Organiques de synthèse à moins de I5 jours.

Bordeaux, le 27 juillet I96I

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX